

## FORMATION CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FISCAL DE LA BILLETTERIE

### ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale : Association TANDEM

Adresse : 1 rue Racine – BP 5210 – 83095 TOULON Cedex

Tél : 04 98 070 070

N° de déclaration d'activité : 93830352483

### PUBLICS CONCERNÉS

- Personnels souhaitant évoluer dans les métiers de la billetterie, de l'accueil et de l'administration culturelle ;
- Personnes en reconversion dans le secteur culturel ;
- Étudiants en communication, gestion culturelle, management des organisations ;
- Toute personne souhaitant acquérir une compréhension approfondie de la billetterie en France.

### ACCESSIBILITÉ

L'organisme de formation TANDEM est en mesure d'identifier tous types de handicaps et d'orienter les personnes concernées vers les structures compétentes pour répondre à leurs besoins.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Appliquer le cadre juridique, fiscal et réglementaire applicable aux activités de billetterie, dans le respect de la législation française et européenne, notamment en matière de fiscalité et de protection des données (RGPD).

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs ;
- Alternance entre apports théoriques et exemples issus du terrain ;
- Études de cas et exercices de réflexion ;
- Partage d'expériences entre participants ;
- Support pédagogique projeté ;
- Utilisation d'outils numériques (Quiz Google Forms avec QR Codes...) ;
- Pédagogie active favorisant l'acquisition par la pratique et l'échange.

## FORMATION CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FISCAL DE LA BILLETTERIE

### PRÉREQUIS

- Maîtrise du français recommandée.
- Motivation et aisance relationnelle.
- Smartphone compatible QR Code.
- Poste informatique avec connexion internet (débit conseillé : 1 Mo réel minimum, écran ≥ 11 pouces).
- Aisance avec l'outil informatique et les outils collaboratifs.

### CONTENU DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appliquer la législation française encadrant les activités de billetterie, dans des contextes publics et privés.
- Identifier et appliquer les règles fiscales liées à la billetterie (TVA, taxes spécifiques, packages, pénalités).
- Identifier, qualifier et organiser les données personnelles conformes au RGPD dans un cadre billetterie.
- Mettre à jour ou adapter des conditions générales de vente (CGV) à partir d'un cadre réglementaire existant.

### TAUX DE SATISFACTION

La satisfaction des stagiaires sera effective à la suite de la première session de formation.

### TAUX DE RÉUSSITE

La réussite des stagiaires sera effective à la suite de la première session de formation.

## FORMATION CADRE RÉGLEMENTAIRE ET FISCAL DE LA BILLETTERIE

### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Accès :

- **Sans prise en charge** : Inscription au moins 15 jours avant le début de la formation.
- **Selon l'OPCO** : Inscription un mois avant ou plus.

Durée totale : 14h (2 jours)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

Effectif maximum : 8 stagiaires

Lieux de formation : En ligne.

Coût du stage par participant : Sur devis

Assujetti à la TVA : Oui ☐ Non ☒

### CONTACTS

Téléphone : 04 98 07 00 73

Adresse mail : [assistant.formation@tandem83.com](mailto:assistant.formation@tandem83.com)

### ÉVALUATION DE LA FORMATION

Un questionnaire sera distribué en début et en fin de session, les stagiaires devront y répondre individuellement et rapidement en 10 à 15 minutes. Les réponses seront corrigées en groupe. Cela permettra au formateur de connaître en partie le niveau d'acquisition du module par les stagiaires.

Une évaluation est faite par le formateur en continu tout au long du module, basée sur les questions et réponses de l'apprenant, l'observation, les commentaires, les tours de table, les prises de paroles.

Une grille d'évaluation est complétée par le formateur pour chaque stagiaire en fin de formation au regard des objectifs pédagogiques.

L'application pratique par la mise en situation, permettra aux candidats de valider les connaissances acquises de la formation, en situation concrète.

### FORMATEUR

LEFEBVRE Corinne, formatrice spécialisée dans les métiers de la billetterie, de l'accueil et du marketing culturel.

- Plus de 20 ans d'expérience dans le secteur culturel (Lille 2004, lille3000, Le Centquatre, le Mucem, Bourse de Commerce - Pinault Collection).
- Experte en billetterie, CRM, marketing des publics et transformation digitale des établissements culturels ;
- Formatrice sur plusieurs progiciels (Vivaticket, SecuTix) ;
- Fondatrice de BILL-A, organisme certifié Qualiopi.

Date de mise à jour : 10/03/2026